

Comité départemental d'aviron de l'Ain

Comité Directeur du 17 Octobre 2025 - 20h

En visioconférence « Meet »

Présents :

- ✓ CDA01 : C. Calchera/ B. Andrieu/ P. Dejonghe
- ✓ Belley ABHR : C. Martine/ A. Janin
- ✓ Bellegarde AB : M. Llera
- ✓ Chambod RCVA : E. Duc/ G. Gazel
- ✓ Parcieux CAPSV : S. Noël/ R. Baldisseri
- ✓ Trévoux CNT : M. Houdus/ P. Ancey
- ✓ Nantua ACN : M. Paris/ S. Barette
- ✓ Sainte Julie ASPLA : L. Cagnin/ A. Cagnin/ A. Chaudet/ P. Murari

Absents : Serrières NCS, Divonne CND

Information concernant l'aviron dans l'Ain (propos liminaire de Claude Calchera)

Analyse de la situation départementale de l'aviron dans l'Ain

Contexte et enjeux actuels

Avant d'ouvrir cette réunion du Comité Directeur, il convient de revenir sur plusieurs éléments clés qui influencent, et continueront d'influencer, la vision ainsi que le développement de l'aviron à l'échelle départementale. Ces éléments doivent constituer le socle sur lequel repose notre réflexion commune et ils orientent les actions à venir.

Une représentativité limitée et ses conséquences

Dans le département de l'Ain, la pratique de l'aviron se heurte à une faible représentativité. Le nombre de licenciés demeure très restreint, ce qui impacte directement nos effectifs, nos finances et la visibilité de notre discipline. Ce constat, malheureusement régulier, souligne nos difficultés à nous imposer durablement et à rayonner sur le territoire. Pour faire face à ces faiblesses, le bureau directeur du comité s'investit dans un travail de lobbying intense auprès des autorités départementales telles que le Département, la SDJES ou encore le CDOS01. Cette stratégie a permis, jusqu'à présent, de rendre notre activité plus visible et audible. Toutefois, l'incertitude demeure quant à la pérennité de cette dynamique : l'énergie de nos bénévoles tend à s'amenuiser, les doutes grandissent, et l'avenir de notre discipline, tout comme la relève, suscite des inquiétudes croissantes.

Le rôle et l'implication des clubs

Les clubs que nous représentons auprès des instances départementales se montrent peu réactifs à nos démarches. L'absence d'enthousiasme ou de contestation de leur part traduit un repli sur leur propre fonctionnement, chacun concentrant ses efforts sur ses objectifs locaux sans considération pour la dynamique collective. Cette attitude nuit à la cohésion nécessaire, particulièrement à l'heure où des difficultés financières se profilent.

Par ailleurs, l'évolution du comportement des adhérents, qu'ils soient adultes ou enfants, se manifeste par une consommation des activités sportives de plus en plus « à la carte », sans que les causes profondes de ce phénomène ne suscitent une réelle réaction de la part des clubs. Cela amène à s'interroger sur l'intérêt réel des clubs pour le développement et la création de nouvelles activités susceptibles de fidéliser les adhérents et d'assurer la pérennité financière de nos actions. Force est de constater que l'implication collective demeure faible, ce qui freine les initiatives et innovations nécessaires au développement de l'aviron départemental.

Relations avec les clubs et perspectives d'avenir

Les échanges avec les clubs sont souvent limités à des sollicitations ponctuelles, sans véritable retour ou engagement durable de leur part. Cette situation questionne la légitimité de continuer à défendre leurs intérêts sans réciprocité. L'avenir reste incertain, et la priorité se recentre sur la nécessité de garantir la survie même de notre activité.

Un regard rétrospectif rappelle que ce constat, bien que difficile, n'est pas nouveau. Il y a une quinzaine d'années, le comité départemental avait disparu, faute de bénévoles et de dynamisme. Sa relance en 2013 a permis la création de nouveaux clubs à Parcieux, Belley, Chambod et Plaine de l'Ain, doublant ainsi le nombre de licenciés. Cependant, cette dynamique s'est essoufflée et la tendance actuelle est à la baisse.

Réorganisation et appel à la mobilisation

Face à ces constats, la question d'un changement de stratégie se pose. L'espoir subsiste de pouvoir inverser la tendance. Le comité envisage de se rapprocher des clubs afin d'évaluer collectivement les actions à mener pour soutenir, développer et améliorer la situation.

Aujourd'hui, nombre de clubs semblent fonctionner en autarcie, se satisfaisant d'une activité sans perspective de développement, en considérant les pratiquants davantage comme de simples clients. Or, l'aviron requiert implication, travail et innovation. Se développer, c'est accepter de repenser ses pratiques, de surmonter les obstacles et d'oser proposer de nouvelles activités pour attirer et fidéliser les adhérents.

Comparatif départemental et nécessité d'innovation

Le contexte départemental souligne la marginalité de l'aviron en comparaison avec d'autres disciplines sportives majeures. Sur les 120 000 licenciés recensés dans l'Ain, le football en compte 20 000, le golf 12 000, le tennis 10 000, l'équitation 8 500, le basket 7 300, le rugby 4 700, les boules 4 000, la natation 3 400, le vélo 1 200, la plongée sous-marine 1 000 et la boxe 600. Ces sports concentrent déjà 61 % de l'ensemble des licenciés. Avec seulement 436 adhérents, l'aviron demeure marginal, ce que ne manqueront pas de relever nos financeurs. Pour éviter une marginalisation accrue, une diminution drastique des subventions et le désintérêt des mécènes ou sponsors, il devient impératif de se regrouper et d'innover collectivement.

Le repli sur soi des clubs, qui ignorent la force du collectif, constitue un frein majeur. Cette tendance, persistante depuis plusieurs années, se révèle aujourd'hui problématique dans la perspective d'un développement durable de l'activité.

Fonctionnement du comité et appel à l'engagement

Le comité directeur souffre d'un manque de membres actifs et motivés. Le maintien d'une activité départementale viable dépend désormais de l'implication de la base, c'est-à-dire des clubs eux-mêmes. L'autarcie des clubs met en péril le développement structurel de l'aviron dans l'Ain.

Il est regrettable de constater que certains clubs n'expriment pas le souhait de participer à la vie du comité, alors même que sa mission est d'accompagner le développement des structures et de proposer des idées émanant des clubs. Plus la participation sera large, plus les débats seront riches et les actions pertinentes au service des clubs. Le slogan adopté lors de la re-crédation du comité en 2014, « ensemble on peut », demeure plus que jamais d'actualité.

Situation actuelle du comité directeur

Suite à la démission de Mathilde LLERA de Bellegarde pour cause de déménagement, le comité directeur compte aujourd'hui 12 membres, alors que les statuts en prévoient 18, dont au moins 7 femmes (seulement 4 actuellement). Il est donc possible de coopter 3 femmes et 3 hommes supplémentaires. À ce jour, 3 clubs ne disposent d'aucun délégué au sein du Comité Directeur.

Le Président, Claude CALCHERA

1 - État des comptes bancaires arrêtés au 30/09/2025 (Patrice Dejonghe)

Compte courant : 823,99€ mais il y a des paiements en attente

Compte livret : 17349,32 €

En attente de la subvention ANS : 2250 €

Total subventions ANS, FDVA2, ET CDOS : 8524 €

Opportunité d'achat de la remorque de la ligue avec 8 bateaux d'initiation pour 1000 € et 600€ de menues réparations.

Effectifs 2025 : 421 pour 438 en 2024.

Aujourd'hui : 273 licences

2 - Formations 2026

Le nouveau document sur la prévision de formations est paru. Il est en fichier partagé.

Si les formations ne sont pas identifiées avant le 30 Nov. 2025 sur le fichier de prévisions envoyé aux clubs le 1^{er} Oct., il n'y aura pas d'aide financière ou de remboursement du CDA01.

La formation entraîneur de Serge Noël est prévue à Mâcon du 14 au 16 Nov. 2025 et du 17 au 19 Avril 2026. Elle est financée uniquement sur le coût pédagogique.

La formation PSC1 2025 est complète avec 10 personnes inscrites. Elle est prévue samedi 13 décembre 2025 à Serrières de Briord et assurée par l'UDSP de l'Ain.

Pour la prise en charge des formations, le club doit faire une facture au CDA01 une fois la formation exécutée, en justifiant de la dépense et du titre obtenu. Ceci pour la comptabilité du comité.

Prochaine formation PSC1 dans le 2^{ème} ou 3^{ème} trimestre 2026.

3 - Subventions 2025 :

- ✓ Conseil départemental de l'Ain : 3274 €
- ✓ FDVA2 : développement des activités annexes : 3000 € pour 10 000 € demandés
- ✓ ANS : 2250 € pour 8800 € demandés pour quatre actions
750 € par action : Formation, TDR offre jeunes (étape 1), ergomètre offre Jeunes (étape2).

Attention : si les actions ne sont pas réalisées, risque de remboursement demandé par l'ANS

- ✓ FFA 650 € de remboursement sur licences
- Total subventions : 9174 €

4 - Développement

- Le biathlon indoor est pris en charge par Alex sur des actions avec les jeunes. Il n'a pas avancé avec le RCVA.
- Contact avec la ville d'Oyonnax pour actions avec les écoles primaires... début 2026
Le CDA n'a pas d'info actuellement et ne peut pas informer Alex CAGNIN qui devrait conduire cette action.
- Proposition de développement des activités AVIFIT et/ou SANTÉ sur Oyonnax et/ou Ambérieu (proposition de donner cette activité à Alexandre CAGNIN s'il peut).
Le problème réside essentiellement dans la recherche de salles qui sont fortement occupées.
- Proposition de développement du biathlon aviron indoor dans un premier temps, dans la même démarche, après expérimentations de ASPLA et RCVA.
- Proposition de stages avec diverses activités en plus de l'aviron. Envisagé pour les jeunes en reprise fin août ou enfin de saison pour les non-qualifiés dans les divers championnats.
- Le CNT (Trévoux) annonce qu'il n'a pas les compétences ni le matériel pour faire les stages « Jeunes ». Mais il propose des stages à leurs adultes dans le cadre de leur progression.

Ce type de stage existe déjà dans d'autres régions. Des comités départementaux ou des clubs proposent des stages avec des professionnels en individuel et collectif. Le CDA souhaite développer ce type d'actions dans un cadre formatif.

Ces 2 derniers points de développement prennent en compte la subvention FDVA2.

5 - Activités du comité et des clubs

- Le Bureau Directeur du Comité Départemental se propose de visiter les 9 clubs durant le 4^e trimestre 2025 afin de discuter du développement d'activités nouvelles ou traditionnelles (hors compétition) et d'envisager quels accompagnements sont possibles par le Comité Départemental en 2026, dans la mesure des moyens...
- A travers cette visite, le Bureau Directeur du CDA souhaite également envisager le regroupement de démarches communes à plusieurs clubs pour solliciter des subventions de fonctionnement (ANS, FDVA2...) ou de fonctionnement et de matériels (Département et Région). A noter que pour 3 clubs sur le Rhône (AB, ABHR et NCS) la subvention CNR peut financer du matériel, mais que les autres clubs et le comité départemental en sont exclus.
La principale raison c'est qu'il est à noter que certains clubs ne demandent pas de subventions, trop compliqué, pas de projet spécifique ou trop petit... En effet, il faut être 30 licencié(e)s pour pouvoir faire une demande ANS. Cette démarche pourrait aider au développement.
- Suite à l'achat de la remorque de la ligue pour 1000 €, il est prévu environ 600 € d'achat de pièces pour des petites réparations sur les 8 bateaux. Cette remorque sera à disposition des clubs dès le début 2026, les conditions de cette mise à disposition seront annoncées dans les prochaines semaines.
- 1^{er} week-end de décembre : test ergo Jeunes, généralement complété avec des Loisirs. Nous pouvons l'organiser avec quelques jeunes, des masters et des loisirs si nous trouvons une salle. A noter que l'ABHR ne souhaite plus l'organiser pour des raisons de compétitivité entre les jeunes rameurs et va donc participer avec celui organisé avec les clubs de Savoie (Aix, Chambéry, Aiguebelette).
- Il est prévu de recentrer le stockage du matériel du CDA 01 : remorque d'ergos et de bateaux, carabines laser, dans un lieu plus central pour les clubs de l'Ain souhaitant utiliser ces matériels.
- Pour info, la 1^{ère} rando du RCVA organisée le dimanche 5 octobre a été un succès. Bonne organisation et belle rando appréciée par les 50 rameurs venus de diverses régions de France.
- A noter la restructuration du club de Nantua dans le cadre d'une démarche pour l'acquisition d'un nouveau lieu de pratique, démarche engagée avec la commune de Nantua et la Communauté de Communes du Haut Bugey (HBA). Cette démarche est soutenue par le comité Départemental d'Aviron de l'Ain, par la Ligue Régionale d'Aviron AuRA et pas la Fédération Française d'Aviron.

6 - Communication et actions internes

Bilan des actions conduites durant la saison 2024-2025 pour se faire connaître et reconnaître.

Avec le CDOS01 :

- ✓ Ambérieu, Montluel, Bourg en Bresse avec Alex CAGNIN dans le cadre de « nos talents sportifs au cœur de nos quartiers ».
- ✓ Oyonnax dans le cadre de « nos talents sportifs au cœur de nos quartiers » avec Patrice et les bénévoles du club de Nantua

- ✓ Journée ATE, c'est une action de promotion du sport auprès des personnels des services de la Préfecture de l'Ain au parc de loisirs de Bouvent avec Patrice, Morgane et Claude
- ✓ Natur'ain, 14^e édition à Cormoranche sur Saône avec Patrice, Pascal, Morgane, Eliane et Claude. Cette manifestation a été classée Fête du Sport. Le CDOS en est l'organisateur et va redistribuer quelques modestes aides financières aux comités présents.
- ✓ Oyonnax « sports outdoor » avec Patrice, Claude et les bénévoles du club de Nantua
- ✓ PSC1 par l'UDSP01 à Montréal-la Cluse en janvier avec 10 personnes + Sylvie et Claude

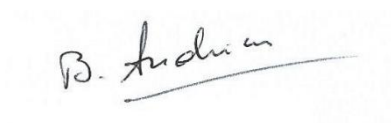
A noter :

- Fête du sport de la ville d'Oyonnax : 12 Sept 2026
- Proposition de Natur'Ain à Nantua le 13 septembre 2026.
- 100 km : 14 mars 2026 avec ASPLA
- Rando du Rhône au Lac : 19 - 20 Sept 2026 avec ABHR
- Demande de la Présidente de l'UNSS 01, Isabelle Meyer, de prêt de 4 ou 5 ergomètres, pour la journée de sport partagé prévu le jeudi 2 avril 2026 à Péronnas. Le CDA01 serait d'accord, sous condition que l'activité soit encadrée par un éducateur fédéral.
- AG CDA 01 proposée le 23 ou 24 janvier 2026 à Ambérieu après sondage sur l'horaire.
Demande forte de limiter le temps de réunion.
Demande de 6 candidats, soit 3F/ 3H pour compléter l'effectif du Comité Directeur à 18 personnes.
- AG FFA : 11 avril 2026 à Aiguebelette.

Rajout : AG ligue AuRA, le 21 mars 2026, le lieu n'est pas encore décidé.

Fin de la réunion à 22h

La Secrétaire Générale :
Brigitte ANDRIEU



Le Président :
Claude CALCHERA

